

**COORDONNÉ PAR KAREL ARNAUT, CHRISTIAN K. HØJBJERG
ET TIMOTHY RAEYMAEKERS**

INTRODUCTION AU THÈME PAR KAREL ARNAUT ET
CHRISTIAN K. HØJBJERG

GOUVERNANCE ET ETHNOGRAPHIE EN TEMPS DE CRISE

**DE L'ÉTUDE DES ORDRES ÉMERGENTS DANS L'AFRIQUE ENTRE
GUERRE ET PAIX**

Ce numéro spécial se propose d'explorer de nouvelles façons d'étudier les modes de gouvernance et les « ordres » dans lesquels ils émergent dans l'Afrique d'aujourd'hui, dans des zones qui subissent des crises durables, entre guerre et paix¹. Pour ce faire, il faut se débarrasser de deux dichotomies encombrantes : État contre non-État, et guerre contre paix. On peut ainsi examiner des souverainetés respatialisées et multi-niveaux dans le contexte de formations sociales et de modes de gouvernance nouveaux, résolument « glocaux »². Cette introduction procédera en trois temps. On considérera tout d'abord les

1. P. Richards, « New war : an ethnographic approach », in P. Richards (dir.), *No Peace no War : an Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Athens, Oxford, Ohio University Press et James Currey, 2005, p. 1-21.

2. Le « glocal », c'est l'imbrication du global et du local, et c'est ce qui permet de comprendre « les localités (*locales*) comme des espaces hétérogènes, multiscalaires au sein desquels se déploient des processus de démarcation et de connexion », in K. Arnaut, « "Our Baka brothers obviously do not speak French" : siting and scaling physical/discursive movements in post-colonial Belgium », *Language & Communication*, vol. 25, 2005, p. 217-235, p. 218.

tentatives récentes de déconstruire l'État et les formes étatiques de gouvernance en partant des processus parfois radicaux qui ont déstabilisé et parfois « liquéfié » les principales coordonnées de la gouvernance étatique – ses temps et espaces, ainsi que ses acteurs, structures et institutions. Cette introduction tournera ensuite son attention vers l'ethnographie en tant que méthode permettant de détecter et de décrire les ordres émergents comme des constellations de contrôle et de conflit social ; on suggérera qu'il faut cesser de faire de la violence l'objet central de l'analyse. Troisièmement, on discutera des formes émergentes de gouvernance étatique et non étatique en termes de gouvernementalité et donc en fonction des territoires et communautés dans lesquels elles se développent.

Le renouvellement de la réflexion sur l'État ces dernières années a déclenché un débat général sur sa définition. Cette paranoïa classificatrice est joliment formulée par Graeber lorsqu'il s'interroge : « Si les nombreuses entités politiques que nous avons l'habitude de percevoir comme des États, au moins au sens wébérien, n'en sont pas, alors que sont-elles ? Et quelles possibilités politiques cela ouvre-t-il ? »³ Symétriquement, beaucoup se demandent si les souverainetés non étatiques éventuelles diffèrent vraiment des États ou si elles ne sont que les reflets de modes étatiques de gouvernance proliférants à diverses échelles locales-globales, dans ce que Slaughter a récemment appelé « souverainetés désagrégées » (*disaggregated sovereignties*)⁴. Aretxaga est au cœur même du présent dossier lorsqu'il affirme qu'« en fait, il n'y a pas un déficit d'État mais un excès de pratiques étatiques : trop d'acteurs se disputent la fonction d'État⁵ ». Par conséquent, souligne Ferguson, en Afrique, les États « ont de plus en plus abandonné les affaires de gouvernement [...]. Pour une bonne partie de l'Afrique, ce nouvel ordre politique n'a pas signifié "moins d'ingérence et d'inefficacité étatiques", comme les réformateurs libéraux occidentaux l'avaient imaginé, mais simplement moins d'ordre, moins de paix, moins de sécurité⁶ ». Faute d'un meilleur terme, nous utilisons celui de « crise » pour désigner les diverses situations de dispersion et de recomposition de l'État. Ces processus, décrits en anthropologie, en science politique et dans les études africaines, ont manifestement affecté les dimensions temporelles et spatiales fondamentales de l'État, ainsi que ses unités et structures constitutives.

LA DÉCONSTRUCTION DE L'ÉTAT : TEMPS, ESPACES ET STRUCTURES

La déconstruction du (ou des) temps de l'État-nation se fait selon trois axes au moins : elle interroge son âge et sa longévité, elle remet en doute l'État-nation comme unique *telos*, comme seule finalité, des modes de gouvernance, et

observe parfois un « retour » de modes anciens, pré-westphaliens, de formation étatique dans ces États contemporains souvent appelés « faibles », « faillis » ou « effondrés ». Pour ce qui est de son âge et de sa longévité, l'État africain est souvent décrit comme récent mais également comme le produit d'un processus superficiel de formation étatique qui dépend de relations et de forces externes non seulement pour sa création initiale dans la décolonisation, mais aussi pour son effondrement actuel supposé sous le poids d'une globalisation néolibérale⁷. Pour ce qui concerne le *telos*, il est à peine nécessaire de répéter que depuis ses balbutiements, l'anthropologie s'est inscrite en faux contre l'idée que les sociétés « sans État » étaient dénuées de tout ordre politique⁸. Dans des travaux déjà anciens, Clastres affirmait par exemple que les sociétés « sans-État » n'étaient pas des sociétés qui avaient encore à « se développer » politiquement⁹. En contradiction brutale au discours habituel sur les « États faillis », il présentait l'absence d'État comme le résultat d'un choix fait par les membres d'une communauté entre différentes façons de gouverner. Cette approche, estime Susan Keech McIntosh¹⁰, peut nous aider à contrer les tendances néo-évolutionnistes qui semblent avoir trouvé un second souffle dans le sillage du discours sur la globalisation, et qui réaffirment le rôle de l'État centralisé et hiérarchique/stratifié comme *telos* de toute évolution vers une organisation politique complexe et sophistiquée. Troisièmement, alors que construction et déconstruction de l'État sont des phénomènes de toujours, Brian Ferguson souligne que perdure encore « le mythe de son existence indépendante », souvent accompagné d'une représentation des cultures

-
3. D. Graeber, *Fragments of an Anarchist Anthropology*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2004, p. 68.
 4. A.-M. Slaughter, « Disaggregated sovereignty: towards the public accountability of global government networks », *Government and Opposition*, vol. 39, n° 2, 2004, p. 159-190.
 5. B. Aretxaga, « Maddening states », *Annual Review of Anthropology*, vol. 32, n° 1, 2003, p. 396.
 6. J. Ferguson, *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*, Durham, Duke University Press, 2006, p. 39.
 7. J.-F. Bayart, « L'Afrique dans le monde: une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, n° 5, 1999, p. 97-120; J. Herbst, *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton, Princeton University Press, 2000; D. Nugent, « Governing states », in D. Nugent et J. Vincent (dir.), *A Companion to the Anthropology of Politics*, Oxford, Blackwell, 2007, p. 198-215.
 8. Evans-Pritchard qualifie la société nuer d'« anarchie ordonnée ». Voir *The Nuer: a Description of the Modes of Livelihood and Political Institutions of a Nilotic People*, Oxford, Clarendon Press, 1940.
 9. P. Clastres, *La Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.
 10. S. K. McIntosh, « Introduction », in S. K. McIntosh (dir.), *Beyond Chiefdoms: Pathways to Complexity in Africa*, New York, Routledge, 1999, p. 1-30.

nationales comme des « histoires stables et fixées »¹¹. À la suite de Walter Benjamin et de Benedict Anderson, Kelly et Rowlands affirment ainsi que « le temps linéaire et progressif de la volonté nationale » doit être décomposé¹². Casser la synchronicité imaginée entre les différents États-nations ainsi qu'entre les différents acteurs et structures qui les composent nous aide à comprendre comment l'État est l'expression de temporalités différentes. Ce que la quête d'hétérochronies foucaaldiennes, ce que James Ferguson appelle « décomposer la modernité », pourrait nous aider à explorer les multiples temporalités dans lesquelles différents acteurs opèrent¹³. Un exemple est fourni par l'étude de cas déjà classique de Roitman sur les « garnisons-entrepôts » du bassin du lac Tchad, des complexes de pouvoir combinant des structures datant des temps précoloniaux et coloniaux¹⁴. Dans ce numéro spécial, l'attention portée aux continuités et ruptures entre guerre et paix apparaît sous différentes formes. Comme le montre Anne Walraet à propos des communautés pastorales de la frontière entre Soudan, Ouganda et Kenya, le trope « cherchez la vache », symbole de la culture locale, peut encore servir à expliquer les comportements économiques, politiques et sociaux. Même altérée, la pratique traditionnelle du vol de bétail est toujours un mécanisme sous-jacent, régulateur des relations sociales et politiques. L'importance du commerce de bétail en tant que source d'accumulation de richesses est croissante tandis que les activités traditionnelles qui lui sont liées, telles que les vols, sont renégociées. La jeunesse des voleurs de bétail, en particulier, contribue à l'érosion du contrôle et des systèmes de médiation « traditionnels », progressivement remplacés par une culture des armes. Chez les Somalis de l'est de la Corne de l'Afrique, Ken Menkhaus identifie trois éléments essentiels dans les mécanismes coutumiers de gestion des conflits et de sécurité : les anciens des clans, le droit coutumier, et les pactes formés pour le paiement du prix du sang. Ces derniers assument la responsabilité collective des crimes commis par leurs membres, et paient des compensations sous forme de bétail aux autres groupes, sans quoi le groupe est menacé de représailles par des sous-clans entiers en cas d'attaque contre l'un de leurs membres. Bien entendu, certains éléments de ce qui est perçu comme une gestion somalie « traditionnelle » des conflits ont été reformulés dans le contexte politique contemporain. Par exemple, il est plus compliqué que jamais de savoir qui est un « ancien » : étant donné les avantages politiques et économiques attribués au statut d'ancien, le nombre d'ainés qui portent le titre d'anciens s'est multiplié et il arrive ainsi que les titres d'ancien, d'homme d'affaires, d'« intellectuel », de politicien et de dirigeant de la société civile soient portés par une seule et même personne.

Koen Vlassenroot suggère pour sa part qu'il existe une certaine ressemblance entre la privatisation informelle et la logique patrimoniale qui caractérisaient

l'État zaïrois sous Mobutu et les ordres politiques nouveaux qui ont émergé depuis dans l'est de la République démocratique du Congo. Mais il n'y a pas eu une simple reproduction des systèmes de régulation et de contrôle politiques et Vlassenroot esquisse les contours d'un nouvel « État négocié » (*mediated state*) qui dépend de ceux qui dirigent les réseaux informels de contrôle social et économique. Réciproquement, ces réseaux dépendent de l'État pour renforcer leur contrôle et leurs activités de distribution. En se tournant vers une autre zone de crises frontalière, dans le nord du Liberia en Afrique de l'Ouest, Christian Højbjerg s'interroge sur l'absence apparente de formes locales de culture politique pendant la période récente de transition d'une guerre civile larvée à une paix garantie par les Nations unies. Historiquement, l'organisation politique dans cette région a été façonnée par les relations entre étranger et hôte, institutionnalisées sous la forme de parentés réelles ou métaphoriques et d'institutions rituelles, telles que les fameuses sociétés secrètes ou le partage de la kola blanche. Les alliances matrilatérales ou les sociétés secrètes étaient bien adaptées pour réguler et contrôler les nombreuses petites communautés pluriethniques pendant les siècles de migrations et de bouleversements politiques. Par contraste, les relations intercommunautaires tendues d'aujourd'hui, entre soi-disant « autochtones » et « allochtones », se nourrissent d'un rejet explicite de ces mêmes dimensions symboliques qui étaient au cœur de la culture politique d'autrefois, c'est-à-dire la parenté et les institutions rituelles.

Un autre phénomène a des conséquences plus importantes encore que cette dispersion temporelle de l'État-nation : la déconstruction actuelle des idées reçues sur la spatialité des États et de leur monde, de ses dimensions horizontales et verticales. Partant de la dimension horizontale, l'idée répandue du monde comme d'un patchwork d'État-nations a été profondément

11. R. B. Ferguson, « Introduction : Violent conflict and control of the state », in R. B. Ferguson (dir.), *The State, Identity and Violence. Political Disintegration in the Post-Cold War World*, Londres, Routledge, 2003, p. 9 ; M. Rowlands, « Inconsistent temporalities in nation-space », in D. Miller (dir.), *World's Apart: Modernity through the Prism of the Social*, Londres, Routledge, 1995, p. 25.

12. M. Rowlands, « Inconsistent temporalities... », art. cit., p. 40 ; J. Kelly, « Time and the global : against the homogeneous, empty communities in contemporary social theory », in B. Meyer et P. Geschiere (dir.), *Globalization and Identity: Dialectics of Flow and Closure*, Oxford, Blackwell, 1999, p. 266.

13. M. Foucault, « Of other spaces », *Architecture, Mouvement, Continuité*, vol. 5, 1984, p. 46-49 ; J. Ferguson, « Decomposing modernity : history and hierarchy after development », in A. Loomba et al. (dir.), *Postcolonial Studies and Beyond*, Durham, Duke University Press, 2005, p. 166-181.

14. J. Roitman, « The garrison-entrepôt », *Cahiers d'études africaines*, vol. 15, n° 152, 1998, p. 297-329 ; *Fiscal Disobedience: an Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

contestée par la prise en compte de la pertinence des zones frontalières et des frontières¹⁵. Ces dernières sont le plus souvent décrites en termes de centre-périphérie – comme une relation entre intérieurs et hinterlands caractérisée par un contrôle sans cesse affaibli, une dérégulation, ou bien une prédation ou un impact étatique plus arbitraire, mais après examen approfondi, la relation entre centres et périphéries s'avère extrêmement complexe. On connaît la notion de « zone frontière » (*frontier*) ou de « zone tribale », qui révèle comment des souverainetés émergent, façonnent et sont façonnées par les zones qui existent hors de portée¹⁶. Autrement dit, comme les États et les sociétés sans État, les hinterlands et les centres sont les parties interdépendantes de configurations dynamiques plus larges, en particulier parce que les zones frontalières offrent une grande variété de perspectives économiques, politiques et militaires – ce que chaque article de ce numéro spécial ne manque pas de souligner. Précisément parce qu'elles proposent une offre riche d'échanges transfrontaliers, de contacts extra-étatiques et d'opportunités pour les fonctionnaires, les frontières contribuent à la formation de l'État¹⁷. De plus, les zones frontalières peuvent servir de miroir grossissant pour révéler les normativités floues que la société de l'intérieur applique aux lignes nettes ou aux zones d'agitation intense que peuvent être les frontières¹⁸. Ainsi, les zones frontalières accentuent les disjonctions internes aux États-nations et soulignent à quel point ils sont des juxtapositions d'espaces inégaux, multiscaires et entremêlés. Chacun à sa façon, les articles de ce numéro montrent comment les frontières mettent en relief l'extra-territorialité des États.

La question de l'homogénéité et de l'imposition de l'ordre est directement liée à la verticalité de l'État, soulignée par Gupta et Ferguson dans un texte bien connu¹⁹. Ferguson démontre de façon convaincante comment l'acte d'hierarchiser et d'englober est accompli dans le discours et la pratique, le niveau étatique étant défini comme le plus important. Mais à mesure que, dans l'Afrique néolibérale, les États abandonnent leur fonction clé de gouvernement, les creux sont rapidement comblés par les pratiques étatiques d'une multitude d'acteurs, de la « société civile » locale jusqu'aux compagnies de sécurité privées en passant par les organisations internationales et non gouvernementales (ONG), la Banque mondiale, l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies. Le plus important, peut-être, est que, au-delà de leur caractère « trans-local », ces institutions et organisations cherchent autant à intervenir dans les affaires de gouvernement qu'à tracer les limites de leur pouvoir²⁰.

Pas plus que le temps, nous indique cette déconstruction des « géographies stato-nationales » l'espace n'est continu ou vide. Comme Li le souligne, il n'y a pas « d'espaces immaculés, hors du pouvoir, purs sièges de résistance, et sujets dont la situation géographique, aux marges des marchés et des États, leur

permet de maintenir intactes leur autonomie et leur savoir-faire²¹ ». Certains ouvrages récents, soulignant le renouveau d'intérêt pour l'espace dans l'étude des « nouvelles guerres » et de la gouvernance en Afrique, explorent ces idées de façon exemplaire. Dans leur tentative pour libérer conceptuellement la gouvernance des « États bornés » (*bounded states*)²², Engel et Mehler mettent en évidence de nouvelles formes d'organisation spatiale qu'ils appellent « nouveaux espaces sociaux violents »²³. Watts propose quelque chose de proche, en accordant plus d'attention au caractère scalaire de l'autorité territoriale, dans sa redéfinition de la notion d'« espaces gouvernables » tirée des travaux de Rose²⁴. Encore une fois, l'important est qu'on reconnaisse, à l'intérieur du périmètre de l'État, la « coexistence de pouvoirs publics multiples » liés à des « territoires multiples qui se chevauchent parfois »²⁵.

Les espaces gouvernables ici présentés sont tous des zones frontalières disputées, des zones entre guerre et paix, respectivement en Afrique de l'Ouest aux frontières du Liberia et de la Guinée, en Afrique centrale aux frontières de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda,

15. S. Sassen, « Excavating power: in search of frontier zones and new actors », *Theory, Culture & Society*, vol. 17, n° 1, 2000, p. 163-170.

16. R. B. Ferguson et N. Whitehead (dir.), *War in the Tribal Zone: Expanding States and Indigenous Warfare*, Santa Fe, School of American Research Press, 1992.

17. K. Bennafla, « La fin des territoires nationaux ? État et commerce en Afrique centrale », *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, p. 24-49 ; J. Roitman, *Fiscal Disobedience...*, *op. cit.*

18. A. Lugo, « Theorizing border inspections », *Cultural Dynamics*, vol. 12, n° 3, 2000, p. 353-373 ; voir aussi J. Ferguson, *Global Shadows...*, *op. cit.*, p. 296.

19. J. Ferguson et A. Gupta, « Spatializing states: toward an ethnography of neoliberal governmentality », *American Ethnologist*, vol. 29, n° 4, 2002, p. 981-1002 ; J. Ferguson, « Power topographies: beyond the state and civil society in the study of African politics », in D. Nugent et J. Vincent (dir.), *A Companion to the Anthropology of Politics*, Oxford, Blackwell, 2004 ; J. Ferguson, *Global Shadows...*, *op. cit.*

20. Voir R. Kassimir, « Producing local politics: governance, representation and non-state organizations in Africa », in T. M. Callaghy, R. Kassimir et R. Latham (dir.), *Intervention and Transnationalism in Africa: Global-local Networks of Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 93-112.

21. T. M. Li, « Beyond "the state" and failed schemes », *American Anthropologist*, vol. 107, n° 3, 2005, p. 385.

22. U. Engel et G. R. Olsen, « The African exception: conceptual notes on governance in Africa in the new millennium », in U. Engel et G. R. Olsen (dir.), *The African Exception*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 9.

23. U. Engel et A. Mehler, « "Under construction": governance in Africa's new violent social spaces », in U. Engel et G. R. Olsen (dir.), *The African Exception...*, *op. cit.*, p. 87.

24. M. Watts, « The sinister political life of community economies of violence and governable spaces in the Niger Delta, Nigeria », Working Paper n° 3, Institute of International Studies, University of California, 2004.

25. C. Lund, « Twilight institutions: public authority and local politics in Africa », *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 694 ; voir aussi G. Blundo, « Dealing with the local state: the informal privatization of street-level bureaucracies in Senegal », *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 799-819.

en Afrique de l'Est aux frontières du Soudan, du Kenya et de l'Ouganda, et dans l'hinterland de la Corne de l'Afrique. Dans ces hinterlands reculés et en apparence anarchiques, divers acteurs non étatiques engagés dans la gouvernance locale exercent couramment les charges et l'autorité habituellement attribuées à l'État grâce à leur participation à des activités transfrontalières. C'est le cas des rebelles et anciens combattants qui franchissent les frontières à la recherche d'un refuge ou de nouvelles opportunités, mais aussi d'hommes d'affaires locaux, d'agences humanitaires internationales qui facilitent le retour des réfugiés, et même de soldats gouvernementaux et d'autres représentants de l'ordre qui contrôlent les points de passage aux frontières. Chacune des études ici présentées montre l'importance des transactions économiques, essentiellement illégales, dans l'émergence et la régulation d'ordres émergents locaux. Ceci nous amène au troisième aspect de la déconstruction de l'État : le caractère confus de ses structures et institutions, qui le rend souvent énigmatique.

Un nombre croissant de travaux universitaires sur la politique et l'économie de l'Afrique de l'après-guerre froide emploient des métaphores visuelles, par exemple des termes comme *shadow* (« fantôme », « ombre ») ou *twilight* (« crépuscule »), pour rendre compte de la frontière de plus en plus floue entre institutions, réseaux, acteurs et activités étatiques et extra-étatiques. Ces publications ont contribué à une compréhension plus nuancée des formes émergentes de gouvernance en Afrique²⁶. Qu'on la qualifie de « criminalisation du politique », de « gouvernement privé indirect », d'« agouvernance néolibérale » (*neoliberal ungovernance*) ou de « gouvernementalité transnationale », il est devenu évident que la gouvernance, dans le sens de création et d'imposition de règles, est tout sauf une affaire d'État dans la plus grande partie de l'Afrique contemporaine. Il est d'autre part généralement admis que cette caractéristique s'applique aussi bien à des sociétés « en paix » qu'à des sociétés « en guerre »²⁷. Dans de nombreuses parties du Sud, la guerre comme la paix se caractérisent par des niveaux élevés de chômage, par des systèmes d'administration publique débureaucratés et éparpillés, par un fort degré d'autonomie des acteurs politiques, autant que par la dépendance à un vaste commerce transfrontalier fantôme et à des réseaux extraterritoriaux. À propos des sociétés postcoloniales plus généralement, les Comaroff signalent une triple confusion entre structures ou institutions étatiques et non étatiques : comme situations sécuritaires, comme entités spatiales, et comme niveaux de gouvernance. Les « nouvelles cartographies » auxquelles cette confusion donnent naissance sont :

« des terrains postnationaux sur lesquels des espaces relativement privilégiés sont reliés les uns aux autres par des corridors ténus et vulnérables qui s'étendent à travers des zones de contestation, d'incertitude, et de gouvernance minimale. Là, la portée de l'État est inégale

et le paysage est un palimpseste de souverainetés, de codes et de juridictions contestés – une chorégraphie complexe de polices et d'organisations paramilitaires, de maintien de l'ordre par des groupes privés et communautaires, de gangs et de milices, de bandits et d'armées hors-la-loi [...]»²⁸.

Le type d'approche sociospatiale que nous suggérons ici opère en termes d'accès et de connectivité, de coprésence et de proximité, de médiation et de duplication, de participation plutôt que d'observation²⁹, et les quatre articles appliquent cette approche pour étudier les ordres émergents dans des situations de crises en divers endroits du continent africain.

Dans les zones de peuplement somalie d'Afrique de l'Est décrites par Menkhaus, les systèmes de sécurité locaux sont hybrides, qui mêlent des alliances complexes et sans cesse renégociées entre chefs de clans, élites politiques locales, dirigeants économiques et associatifs (ONG), clercs musulmans, municipalités, et d'autres encore. En l'absence d'État, ces coalitions produisent des arrangements par lesquels des tribunaux islamiques font fonctionner le système judiciaire et la police est financée par des hommes d'affaires et supervisée par les anciens des clans. Dans d'autres zones, d'autres formes d'expérimentation politique ont lieu, où des systèmes de gouvernance informels rencontrent des structures et pouvoirs étatiques formels. On peut citer comme exemple l'État hybride du Somaliland, où les autorités traditionnelles ont été formellement greffées à la structure même de l'État. On peut aussi évoquer les « États négociés » (*mediated state*) du nord du Kenya et du Puntland, où des autorités publiques affaiblies ont passé des accords avec des entités politiques somalies hybrides pour exercer un contrôle politique indirect sur les populations des zones périphériques.

Plus à l'ouest, dans la zone frontalière du Sud-Soudan, Walraet dépeint une situation où les autorités gouvernementales récemment nommées et les dirigeants traditionnels font face, depuis l'accord de paix de 2005, à une

26. Voir J. Comaroff et J. Comaroff, « Law and disorder in the postcolony: an introduction », in J. et J. Comaroff (dir.), *Law and Disorder in the Postcolony*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, p. 1-56 ; J. Ferguson, *Global Shadows...*, *op. cit.* ; C. Lund, « Twilight institutions... », art. cit.

27. M. Duffield, *Global Governance and the New Wars: the Merging of Development and Security*, Londres, Zed Books, 2001 p. 187-188. Voir aussi D. Hoffman, « The city as barracks: Freetown, Monrovia, and the organization of violence in postcolonial African cities », *Cultural Anthropology*, vol. 22, n° 3, 2007, p. 400-428 ; P. Richards, « New war: an ethnographic... », art. cit.

28. J. Comaroff et J. Comaroff, « Law and disorder... », art. cit., p. 9.

29. Voir G. Klute et T. von Trotha, « Roads to peace: from small war to parasovereign peace in the North of Mali », in M.-C. Foblets et T. von Trotha (dir.), *Healing the Wounds: Essays on the Reconstruction of Societies after War*, Portland, Oregon, Hart Publishing, 2004, p. 109-143.

alliance plus puissante entre les commerçants et une milice locale. Les administrateurs de gouvernement local et les autorités traditionnelles sont des acteurs déterminants dans le système de gouvernance locale. Ces acteurs doivent, toutefois, être considérés comme « le maillon faible » de l'ordre politique émergent parce qu'ils n'offrent qu'un faible contrepoids au pouvoir des armes et de ceux qui y ont accès, c'est-à-dire les dirigeants de l'ancienne force de défense civile SPLA, et parce que leur rayon d'action est limité aux dimensions territoriales dans le cadre du projet de (re)construction étatique. Ce cas renvoie aussi au mode habituel d'assistance – et parfois à l'impuissance – de la communauté internationale qui intervient et prend le parti des représentants d'État et de dirigeants communautaires qu'elle a choisis.

En poussant vers le sud et la zone de conflits située à la frontière orientale de la République démocratique du Congo, Vlassenroot montre que les représentants gouvernementaux parviennent à se ménager des espaces où ils peuvent exercer une gouvernance étatique « négociée » (*mediated*) – une situation qui rappelle certaines régions de l'Afrique de l'Est somalie. Depuis le processus de paix de 2003, les efforts, soutenus par la communauté internationale, de reconstruction de l'État congolais exercent une pression croissante sur les structures de contrôle rebelles, les arrangements locaux entre dirigeants rebelles et entrepreneurs et les mécanismes de protection. Toutefois, plutôt que de réaffirmer l'autorité de l'État ou de permettre un retour de l'État postcolonial patrimonial, ces nouvelles tensions ont créé une dépendance réciproque entre les structures de pouvoir parallèles et l'État.

Selon Højbjerg, les représentants d'État récemment nommés dans l'hinterland libérien semblent aussi éprouver des difficultés à exercer leur autorité. Au-delà du fait qu'ils sont insuffisamment soutenus financièrement et qu'ils ne sont pas autorisés à avoir des armes pour s'imposer, leur autorité limitée s'explique surtout par l'influence persistante, au niveau local, des représentants des milices qui se sont imposées à la fin de la guerre – une situation qui rappelle les nouveaux systèmes de pouvoir dans la zone frontalière du Sud-Soudan. Une autre cause involontaire du manque d'autorité des officiels gouvernementaux libériens est à chercher dans la domination, en matière de réglementation et de gouvernement, de la force de maintien de la paix de l'Onu, très impliquée dans les affaires civiles. Par rapport aux trois autres cas présentés dans ce volume, l'hinterland libérien, et le pays dans son ensemble, sont une exception en ce sens qu'une force de maintien de la paix onusienne en est venue à jouer un rôle majeur dans la gouvernance locale.

Cela dit, les quatre cas présentés ici partagent un trait commun : la multitude d'acteurs qui s'adonnent à des pratiques étatiques. Dans les contextes exceptionnels de l'après-guerre ou de négociations de paix, la gouvernance

locale par des milices et organisations d'autodéfense, hommes d'affaires et dirigeants traditionnels ou religieux, prend un nouveau tournant du fait de l'arrivée sur la scène d'agents gouvernementaux et parfois de militaires, d'une multitude d'ONG aussi bien internationales que locales, d'agences humanitaires internationales et, peut-être plus important encore, des forces de maintien de la paix de l'Onu.

Dans les deux sections finales de cette introduction, nous souhaitons évoquer les défis méthodologiques et un certain nombre de questions conceptuelles que posent l'étude des ordres émergents entre guerre et paix. Ces questions sont à la base des études de cas qui suivent, même si notre discussion cherche avant tout à esquisser de nouvelles façons d'explorer et de conceptualiser les ordres émergents dans des zones de conflits. Nous insistons tout d'abord sur l'utilité de l'ethnographie comme principal outil méthodologique et soulignons les risques liés à l'obsession de la violence dans la théorisation des situations entre guerre et paix. Nous tentons ensuite d'aller au-delà de l'opposition disciplinaire et épistémologique entre les différentes écoles d'études de la gouvernance, d'une part, et de la gouvernementalité, d'autre part, afin de saisir concrètement l'objet qui est au cœur de ce numéro spécial.

ETHNOGRAPHIE ET VIOLENCE DANS LES ORDRES ÉMERGENTS

Après avoir été mise en avant comme outil méthodologique central des sciences humaines et sociales³⁰, l'ethnographie est de plus en plus présentée comme particulièrement apte à se saisir analytiquement des événements et du discours de la globalisation. L'un des projets les plus prometteurs à cet égard est celui proposé, entre autres, par Michael Burawoy, d'« ethnographie globale », particulièrement grâce à la façon que celle-ci a d'étudier la « globalisation vécue » (*grounded globalisation*). Il s'agit de comprendre « l'expérience vécue de la globalisation » tout en identifiant des « espaces depuis lesquels [la globalisation] pourrait être contestée ou négociée »³¹. Comme Burawoy, les contributeurs de ce numéro définissent ces contestations et négociations en des termes spatio-temporels empruntés à Stuart Hall, lequel note comment « au dessus de la nation, le global mobilise plus qu'il ne la fait taire, tandis qu'en dessous le local revendique sa propre historicité »³². Ces dynamiques locales sont finalement reformulées à l'aide de termes gramsciens qui tentent de saisir

30. L. Wacquant, « Ethnografeast: a progress report on the practice and promise of ethnography », *Ethnography*, vol. 4, n° 1, 2003, p. 1-10; Ethnografeast, <<http://ceas.iscte.pt/ethnografeast/>>, 2007.

les effets combinés du placement et du déplacement, de l'immobilité et de la mobilité :

« C'est une guerre de position parce qu'elle construit une mosaïque à partir de lieux multiples. Ses tranchées se situent dans la société transnationale, en pleine expansion, des diasporas ethniques, des nations déterritorialisées, des organisations non gouvernementales, des associations professionnelles, cette société civile globale qui devient chaque jour plus dense³³. »

Guyer place, elle, l'ethnographie dans une anthropologie renouvelée qui substitue à son ancienne passion pour le particulier et l'exotique une nouvelle volonté d'identifier l'« originalité ». Comme Fischer ou Probst et Spittler, Guyer situe cette originalité dans des « ordres sociaux, économiques et culturels » spécifiques dans un contexte général d'instabilité et de transformation locales que nous avons choisi d'appeler « crise » : « une (des) configuration(s) de vie religieuse, économique et politique dans une relation contingente (c'est-à-dire non autonome mais également non incorporée) aux religions globales, aux marchés globaux et aux dynamiques politiques globales³⁴. » En somme, Guyer et Burawoy rejoignent l'école anthropologique de Manchester et nous invitent à définir un juste milieu entre empirisme radical et rationalisme aveugle³⁵. L'ethnographie nous empêche ainsi de normaliser avec trop d'empressement ou encore de céder à « la différence, à l'hybridité et à la multiplicité » comme à des formes contemporaines d'exotisme³⁶.

Le dernier point concerne la vitalité et la nouveauté que nos ethnographies prétendent souligner : comment leur donner forme dans les ordres émergents des situations entre guerre et paix ? Avant de discuter de ce point, nous devons d'abord préciser que nous comprenons l'« entre guerre et paix » moins en termes de transitions qui conduiraient à la restauration d'ordres anciens ou à l'installation d'ordres nouveaux qu'en termes d'indétermination et de résultats inattendus – en d'autres mots, en termes de crise. Nous faisons le choix de théoriser la situation entre guerre et paix en termes de crise plutôt qu'en termes de violence. Il y a une certaine tendance, actuellement, à faire l'inverse, à théoriser la crise en termes de violence, en particulier en soulignant son potentiel de transformation ou en la situant au cœur de l'« empire » d'aujourd'hui, qui utilise « la guerre et la violence comme moyens de contrôle³⁷ ». L'un des partisans les plus ardents de cette tendance est Bruno Latour. En accord avec les célèbres travaux de Gluckman sur « la paix dans le conflit », Latour affirme qu'« il vaut peut-être mieux après tout être en guerre, et être ainsi forcé de penser au travail diplomatique à venir, que d'imaginer qu'il n'y a pas de guerre du tout et continuer à parler sans cesse de progrès, de modernité et de développement³⁸ ». De même, David Apter défend une sémiotique de la

violence qui codifierait et intégrerait celle-ci à une histoire : « Ainsi détournée de la banalité », affirme Apter, la violence devient « l'expression symbolique ultime, le texte social, le début plutôt que la fin du discours »³⁹.

Il faut malgré tout être conscient des risques engendrés par cette obsession de la violence. En s'arrêtant à la capacité de transformation de la violence, on risque de sous-estimer le fait que la violence est également une forme extrême de fermeture et figure souvent dans des scénarii d'hostilité fanatique, même involontairement⁴⁰. De même, se concentrer sur la violence c'est courir le risque d'une réification, d'« expliquer la violence par la violence, avec son lot prévisible de bourreaux, de victimes et de distinctions simplistes »⁴¹. Théoriser l'« entre guerre et paix » en termes de crise plutôt que de violence permet donc d'introduire les idées d'incertitude et de désordre qui, à leur tour, s'accordent avec les usages de la théorie du chaos en sciences sociales, qui souligne « l'indétermination et le manque de prévisibilité de processus sociaux

31. M. Burawoy, « Grounding globalization », in M. Burawoy et al. (dir.), *Global Ethnography: Forces, Connections and Imaginations in a Postmodern World*, Berkeley, University of California Press, 2000, p. 343.

32. M. Burawoy, « Grounding globalization », art. cit., p. 344.

33. *Ibid.*, p. 349.

34. M. Fischer, « Emergent forms of life: anthropologies of late or postmodernities », *Annual Review of Anthropology*, vol. 28, 1999, p. 455-478 ; P. Probst et G. Spittler, « From an anthropology of astonishment to a critique of anthropology's common sense: an exploration of the notion of local vitality in Africa », in P. Probst et G. Spittler (dir.), *Between Resistance and Expansion: Explorations of Local Vitality in Africa*, Münster, LIT Verlag, 2004, p. 7-32 ; J. Guyer, « Anthropology: the study of social and cultural originality », *African Sociological Review*, vol. 3, n° 2, 1999, p. 36.

35. M. Burawoy, « Introduction: reaching for the global », in M. Burawoy et al. (dir.), *Global Ethnography...*, op. cit., p. 5.

36. Voir aussi R. Latham, R. Kassimir et T. M. Callaghy, « Introduction: transboundary formations, intervention, order, and authority », in T. M. Callaghy, R. Kassimir et R. Latham (dir.), *Intervention and Transnationalism in Africa: Global-Local Networks of Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 1-22.

37. B. Kapferer, « Introduction: old permutations, new formations? War, state and global transgression », *Social Analysis*, vol. 48, n° 1, 2004, p. 70 ; mais voir aussi B. Hibou, « Retrait ou redéploiement de l'État ? », *Critique internationale*, n° 1, 1998, p. 166 ; A. Mehler, « Oligopolies of violence in Africa south of the Sahara », *Nord-Süd-Aktuell*, vol. 18, n° 3, p. 539-548 ; A. Mbembe, « Necropolitics », *Public Culture*, vol. 15, n° 1, 2003, p. 11-40.

38. B. Latour, *War of the Worlds: What about Peace?*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2002, p. 3.

39. D. Apter, « Democracy, violence and emancipatory movements: notes from a theory of inversionary discourse », *UNRISD Discussion Paper* n° 44, 1993, p. 30.

40. P. Richards, « New war... », art. cit., p. 18.

41. V. Broch-Due, « Violence and belonging: analytical reflections », in V. Broch-Due (dir.), *Violence and Belonging: the Quest for Identity in Postcolonial Africa*, Londres, Routledge, 2005, p. 15 ; voir aussi H. Englund, « Conflicts in context: political violence and anthropological puzzles », in V. Broch-Due (dir.), *Violence and Belonging...*, op. cit., p. 60-74.

complexes ; les liens partiels entre des phénomènes spécifiques, l'organisation homologue de modèles conceptuels et interactifs à divers niveaux et échelles, etc.⁴²».

LA GOUVERNANCE À LA LUMIÈRE DE LA GOUVERNEMENTALITÉ

Depuis les années 1980, la notion de « gouvernementalité » introduite par Foucault a fait son chemin dans les sciences sociales, ouvrant de nouvelles perspectives sur les rouages de l'État de trois façons complémentaires mais bien différentes⁴³. Tout d'abord, ce concept est utilisé pour montrer comment la gouvernance est produite par le consensus et par une conduite souple, à travers des rituels et des institutions, plutôt que par la seule coercition. Deuxièmement, la discipline et le contrôle exercés par l'État ménagent un espace conceptuel à un sujet actif/réfléchi à travers lequel la gouvernance est produite. Troisièmement et enfin, cette collaboration ou complicité du gouvernement et des gouvernés, de la gouvernance et de l'autogouvernance, montre que tout système de pouvoir est basé sur les connaissances ; il est produit par des « régimes de vérité » au sein desquels l'identification et la connaissance de soi sont articulées.

Un nombre croissant d'études de la gouvernementalité s'intéresse à des contextes qui se distinguent de façon significative du contexte historique européen auquel le concept a d'abord été appliqué. Ceci a abouti à des descriptions souvent très lucides des systèmes de pouvoir locaux ou transnationaux, de la dé- et reterritorialisation de l'ordre politique, et des ordres changeants et émergents dans des zones de crises⁴⁴. De ces études, il ressort que le concept de gouvernementalité permet de dépasser le préjugé normatif et étatiste de la (bonne) gouvernance et de se concentrer sur les méthodes et épistémologies du gouvernement qui ne sont plus entre les seules mains de l'État mais sont également exercées par des acteurs non étatiques subnationaux et transnationaux. Cela va à l'encontre de l'idée selon laquelle puisqu'il y a une « tendance [marquée] à répandre l'autorité hors de l'État », on pourrait parler de ce que Leander et Meagher appellent l'agouvernance (*ungovernance*)⁴⁵. De plus, depuis l'important article de Ferguson et Gupta sur la « gouvernementalité néolibérale⁴⁶ », l'attention s'est essentiellement portée sur les acteurs transnationaux et les dynamiques de régulation, alors que ce numéro veut attirer l'attention sur les systèmes « locaux » émergents et les ordres politiques. Les deux approches peuvent cependant se nourrir du travail de Ferguson et Gupta et de leur vision de la globalisation comme reterritorialisation perpétuelle du globe dans des territoires subnationaux, nationaux et transnationaux.

Qu'elles soient ou non conçues comme de « nouvelles spatialisations de l'ordre ⁴⁷ », ces idées ont eu un retentissement certain dans les travaux anthropologiques comme dans d'autres approches de la gouvernance en sciences sociales, telles que celles que l'on trouve chez Latham, Kassimir et Callaghy et plus récemment chez Engel et Mehler qui veulent mettre « l'accent sur les nouvelles gouvernances dans des arènes bornées, non bornées et transfrontières (*bounded, unbounded and transboundary*) et sur les processus de déterritorialisation et de reterritorialisation en Afrique ⁴⁸ ».

Outre l'aspect territorial, la « gouvernementalité » attire aussi l'attention sur les « communautés » qu'elle produit grâce à ce qu'Appadurai appelle « autogouvernementalité ». S'inspirant des travaux des *Subaltern Studies*, Appadurai considère les manières dont les groupes locaux s'approprient les méthodes et épistémologies du gouvernement – il donne comme exemple l'utilisation de techniques bureaucratiques d'identification, d'élaboration de listes et d'organisation parmi les habitants des bidonvilles à Bombay. Toutefois, ce qui nous intéresse surtout ici, c'est, entre autres, ce que Chatterjee appelle la « politique populaire » ou « la politique des gouvernés », les nombreuses façons dont les acteurs non étatiques usent et abusent des méthodes de la démocratie libérale universalisée (les élections, par exemple) ⁴⁹. Nous pensons aussi au cas plus extrême que Mbembe définit comme une nouvelle forme de gouvernementalité : la régulation de la population par l'utilisation délibérée et rationnelle de la guerre ⁵⁰. D'autres exemples sont à trouver dans

42. M. Mosko, « Introduction. A (re)turn to chaos : Chaos theory, the sciences, and social anthropological theory », in M. Mosko et F. Damon (dir.), *On the Order of Chaos : Social Anthropology and the Science of Chaos*, New York, Berghahn Books, 2005, p. 5.

43. M. Foucault, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 2004.

44. J. Ferguson et A. Gupta, « Spatializing states... », art. cit. ; A. Lattas, « The Utopian promise of government », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 12, n° 1, 2006, p. 129-150 ; T. M. Li, « Beyond "the state" ... », art. cit. ; A. Mbembe, « On politics as a form of expenditure », in J. et J. Comaroff (dir.), *Law and Disorder...*, op. cit., p. 299-335.

45. A. Leander, « Global ungovernance : mercenaries, states and the control over violence », Institute for International Studies, Working Paper n° 4, Copenhagen Peace Research Institute, 2002.

46. J. Ferguson et A. Gupta, « Spatializing states... », art. cit.

47. J. Ferguson, *Global Shadows...*, op. cit., chap. 8.

48. U. Engel et A. Mehler, « "Under construction" : Governance... », art. cit, p. 100 ; R. Latham, R. Kassimir et T. M. Callaghy, « Introduction : transboundary formations... », art. cit. Voir aussi J. Eckert, A. Dafinger et A. Behrends, « Towards an ethnography of governance », in Max Planck Institute for Social Anthropology, *Annual Report*, 2003, p. 19-30 ; U. Engel et G. R. Olsen, « The African exception... », art. cit.

49. P. Chatterjee, *The Politics of the Governed*, New York, Columbia University Press, 2004.

50. A. Mbembe, « On politics as a form... », art. cit, p. 323-324 ; voir aussi D. Hoffman, « The city as barracks... », art. cit.

ce que Roitman appelle les « pratiques réglementaires » (*regulatory practices*) appliquées par une variété d'acteurs non étatiques dans le domaine économique et fiscal⁵¹, ou dans ce que Meagher appelle les effets politiques et réglementaires des processus économiques informels⁵².

En combinant les perspectives territoriales et communautaires et les pratiques réglementaires de la gouvernementalité, Watts propose de concevoir le gouvernement comme composé d'« espaces gouvernables » (*governable spaces*) imbriqués les uns dans les autres. Dans la zone en conflit du Delta du Niger, Watts distingue plusieurs « espaces gouvernables », « configurations spécifiques de territoire, d'identité et d'autorité »⁵³. Dans ce cas, le complexe pétrolier et le pétro-capitalisme forment un cadre institutionnel pour la reconstitution de « différentes sortes d'espaces gouvernables dans lesquels des formes opposées d'identités et d'autorité interviennent. Dans certains cas, la jeunesse et les relations intergénérationnelles jouent un rôle essentiel, dans d'autres cas, c'est le genre, le clan, le royaume ou la minorité ethnique (ou les peuples indigènes). Dans d'autres cas encore, les autorités gouvernementales locales ou les circonscriptions électorales peuvent être les creusets dans lesquels se forge la politique du pétrole (*oil politics*) »⁵⁴. Cette introduction, qui a commencé par la question centrale « qui gouverne ? », se termine donc en proposant de prendre en compte les communautés et territoires aussi bien que l'État et les acteurs non étatiques.

Comme il a déjà été abondamment démontré, les acteurs « non étatiques » n'opèrent pas entièrement ou exclusivement hors du domaine de l'État. Ils agissent en coopération avec l'État ou font partie de l'administration publique, des forces de sécurité, ou même du gouvernement. Suivant le terrain sur lequel ils opèrent, ces acteurs peuvent être définis comme des entrepreneurs religieux, sociétaux (un groupe d'âge, par exemple), économiques, politiques ou militaires. Mais ce qui importe plus que le terrain (thématique) sur lequel ils opèrent, c'est le fait qu'ils possèdent ou prétendent posséder une certaine mobilité qui leur permet de transcender les échelles géographiques (locales, régionales, nationales) établies et essentielles à la gouvernance de ces ensembles. Dans les souverainetés « distribuées » (*distributed*) et respatialisées observées par Kapferer⁵⁵, les changements d'échelle sont des opérations chargées de pouvoir qui conduisent à gouverner ou tout au moins à réglementer la vie des autres. Cela implique que ces derniers, de par la gouvernance non étatique à laquelle ils sont assujettis et à laquelle ils participent, forment des groupes, c'est-à-dire des ensembles de différentes sortes : politiques, fiscaux, générationnels, locaux, etc. Finalement, suivant l'orientation ethnographique développée ci-dessus, les auteurs se concentrent sur les acteurs individuels « locaux » plutôt que sur des acteurs institutionnels tels que l'Onu, la Banque

mondiale, les ONG, les compagnies privées de sécurité, etc. Dans les quatre articles qui suivent, le lecteur découvrira donc des ordres émergents nés des interactions qui relient des dirigeants de milices, hommes d'affaires, élites professionnelles, autorités religieuses, anciens des clans et « chefs coutumiers », fonctionnaires locaux, les associations dont ils font partie tels que des réseaux d'assistance mutuelle, partis politiques, milices ou groupes d'entraide, gangs criminels, associations de jeunes, milices « ethniques », etc., et les ensembles ou communautés de peuples gouvernés sur des territoires qui se reconstituent dans le processus ■

Karel Arnaut
Université de Gand

Christian Kordt Højbjerg
Saxo Institute, Université de Copenhague

Traduction de Marie Gibert

51. J. Roitman, *Fiscal Disobedience...*, *op. cit.*

52. K. Meagher, « Social capital... », *art. cit.*

53. M. Watts, « The sinister political life... », *art. cit.*, p. 53.

54. *Ibid.*, p. 54.

55. B. Kapferer, « Introduction: old permutations... », *art. cit.*, p. 68.